

	Au 31/03/2012	Au 31/03/2011	Var mars 2012-11	Au * 31/12/11
1) PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	70 389	71 909	-2%	290 114
Intérêts et revenus assimilés	46 582	49 730	-6%	200 117
Commissions (en produits)	15 956	11 265	42%	52 973
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	7 609	7 244	5%	31 292
Revenus du portefeuille d'investissement	242	3 670	-93%	5 732
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	23 235	28 420	-18%	107 927
Intérêts encourus et charges assimilées	22 490	27 816	-19%	105 044
Commissions encourues	745	604	23%	2 883
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0		0
3) PRODUIT NET BANCAIRE	47 154	43 489	8%	182 187
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	588	628	-6%	2 430
5) CHARGES OPERATOIRES	22 958	21 856	5%	92 243
Frais de personnel	17 166	15 649	10%	65 805
Charges générales d'exploitation	5 792	6 207	-7%	26 438
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	355 979	365 164	-3%	361 656
Portefeuille Titres Commercial	290 545	305 388	-5%	299 244
Portefeuille Titres d'Investissement	65 434	59 776	9%	62 412
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	3 171 749	2 798 041	13%	3 079 374
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :	3 402 959	3 337 378	2%	3 315 949
Dépôts à vue	1 119 831	1 042 473	7%	1 092 910
Comptes d'épargne	1 272 754	1 060 933	20%	1 194 598
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	76 821	86 199	-11%	86 794
10) CAPITAUX PROPRES **	359 833	304 245	18%	307 695

* Chiffres provisoires.

** Les capitaux propres sont présentés sans les résultats de l'exercice.

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés aux 31 mars 2012 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titres commercial et les titres de placement sous la rubrique portefeuille titres d'investissement.

Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 31 mars 2012. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2012 sont déduits du résultat.

Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 31 mars 2012. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2012 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

Au terme du premier trimestre 2012, les dépôts de la clientèle d'Attijari bank totalisent 3,4 milliards de dinars, en progression de 2% comparativement à la même période de 2011. Les dépôts à vue et les comptes d'épargne ont évolué respectivement de 7% et 20%, contrairement aux autres dépôts fortement rémunérés qui se sont inscrits en baisse.

Les crédits par décaissement s'établissant à 3,1 milliards de dinars en accroissement de 13% par rapport à l'année précédente.

Le premier trimestre 2012 a été marqué par le renforcement de la solidité financière de la banque à travers la réalisation de l'opération d'augmentation du capital social issue de la conversion des obligations convertibles en actions « OCA Attijari bank 2006 » suivie par une deuxième opération d'augmentation complémentaire réservée aux porteurs d'OCA ayant opté pour la conversion. Les capitaux propres de la banque sont ainsi portés à 359,8 millions de dinars contre 307,7 millions de dinars à fin 2011, en évolution de 52,1 millions de dinars ou 17%.

Au terme du premier trimestre 2012, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est situé à 47,1 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 8% redevable principalement à l'augmentation des commissions perçues de 4,7 millions de dinars ou 42%.

La baisse des revenus du portefeuille titres d'investissement concerne les dividendes qui sont non encore comptabilisés contrairement au premier trimestre de l'année précédente.

Le premier trimestre 2012 a été marqué également par l'ouverture de deux nouvelles agences portant ainsi, le réseau à 181 points de vente.



Attijari bank

Siège Social : 95, Avenue de la Liberté - 1002 Tunis Belvédère

Tél.: 216 71 141 400

Site Web : www.attijaribank.com.tn

e-mail : courrier@attijaribank.com.tn